

Projet d'architecture C - IEHM-P809 Du bureau vers le logement

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP800
Semestre	8	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Roze

Autre enseignant : M. Siano

Objectifs pédagogiques

Sujet : transformer un bâtiment de bureaux datant des années 60/70 situé en Paris ou proche banlieue, en résidence de logements définissant de nouvelles pratiques des modes d'habiter.

Un déficit de logement est constaté en France depuis plusieurs années, et particulièrement en région francilienne. En parallèle, les bâtiments à usage de bureaux ont une problématique de vacance due en partie aux évolutions du monde du travail. On constate également que les enjeux de mixité ne se jouent plus seulement à l'échelle de la ville ou du quartier, mais aussi à celle de l'îlot et de l'immeuble.

Cet atelier de projet propose nous emparer de cette opposition paradoxale en réfléchissant à la transformation des usages au sein d'espaces bâtis constitués, et plus particulièrement de bâtiments à usage de bureaux pour les transformer en projet de logements.

Ce sujet traite donc d'une double problématique inscrite dans la réalité contemporaine de notre société, qui d'une part nous pousse à réfléchir à des développements urbains responsables d'un point de vue écologique, et d'autre part s'empare des mutations qui sont en cours dans le domaine du logement.

Le logement est en crise car le nombre de logements neufs construits n'est pas en adéquation avec les besoins, et qu'une partie de la population subit le mal-logement. Dans la catégorie de personne en attente de logement social, la majeure partie sont des personnes isolées. La typologie de logement permettant de pallier à ces besoins est la résidence.

Mais à défaut de construire des programmes de résidence sous forme de cellules identiques et répétitives, une évolution est en cours de développement. Avec le partage de certains espaces, jusqu'au partage de fonctions internes au logement, ces usages tendent vers la co-habitation, qui peut se pratiquer sous plusieurs formes : le co-living, la co-location, etc. Les notions de collectivité et de mixité s'étendent désormais aux dimensions sociales, fonctionnelles et générationnelles.

En utilisant les acquis en matière d'habiter des cours de projet de S3 et de S5, l'atelier s'inscrit dans une réflexion innovante pour s'interroger sur ces nouveaux modes d'habiter. Il s'agira d'éprouver les limites de l'intime au sein de la pratique des résidences mais aussi au cœur-même des logements.

Contenu

Le semestre sera organisé sur 3 séquences:

- Séquence 1

Le premier travail abordé sera celui du travail sur l'habiter avec la constitution de 2 atlas : le premier ayant trait à des projets d'habitats collectifs depuis la fin du XIXème à nos jours, et l'autre étant orienté sur les projets d'habitat alternatif sur la même amplitude historique. Il s'agira de confirmer une culture du logement tout en étudiant les limites de l'intime pratiquée au sein de chaque projet et de leur typologie, mais aussi dans leur rapport à la ville. Une comparaison sera établie entre les programmes standards et les programmes alternatifs.

- Séquence 2

Une analyse urbaine sera produite pour permettre la définition des enjeux afin que le projet s'inscrive dans une logique de renouvellement urbain, et dans un rapport avec le contexte sociologique.

L'analyse du bâti se fera en parallèle afin d'en produire un diagnostic qui permettra de définir les spécificités du bâtiment et les caractéristiques de l'intervention pour sa transformation. A cette occasion seront abordées les questions spécifiques liées à la réhabilitation, à la dépollution et à l'éco-conception.

La définition précise du programme sera issue de ces deux analyses.

Ce deuxième temps permettra aussi d'initier la recherche typologique à l'échelle du logement en fonction du programme défini par l'étudiant.

- Séquences 3

Cette séquence sera le temps long de mise au point du projet au sein de la transformation du bâti, qui prolongera le travail typologique mais aussi celui à l'échelle de la résidence tout en inscrivant le rapport de l'intime du bâti avec la ville.

L'échelle d'étude aboutira au travail sur l'enveloppe ce qui permettra d'aborder problématiques techniques et écologiques en complément du travail sur la composition.

Mode d'évaluation

Chaque étudiant présentera l'évolution de son travail chaque semaine sous forme de corrections partagées, alternées avec des séances de corrections sur table.

Le travail d'analyse se fera en groupe tandis que le travail du projet se fera de manière individuelle.

À chaque étape, une importance sera donnée aux présentations graphiques et orales pour accompagner les étudiants dans la formulation de leurs questionnements et de leur argumentation pour la pertinence du projet.

Tout au long du semestre, les étudiants exploreront les modes de représentation et de communication du projet.

Le travail sera jugé de façon continue grâce à la participation aux séances, par les 2 jurys intermédiaires et par le jury final.